



LE DI- TO

« Crise des dettes souveraines », disent les médias et certains politiques... Drôle d'appellation pour une crise provoquée par un système financier devenu fou. C'est ici une manipulation des mots qui rejette clairement la responsabilité sur l'Etat !

Surveillée de près par les agences de notation, la dette publique belge fait l'objet de toutes sortes de spéculations. Tantôt menaçante, tantôt rassurante, elle fait couler beaucoup d'encre... mais le discours dominant ne connaît pas de nuances : en résumé, il faut la payer vite, entièrement et sans broncher.

Pour ce faire, les plans d'austérité s'abattent les uns après les autres sur les populations de l'Europe entière. A ce que l'on sache, l'austérité et les privatisations n'ont jamais résolu le problème... elles n'ont fait que l'aggraver !

Le résultat de 30 années de plans d'ajustements structurels au Sud est là pour en attester.

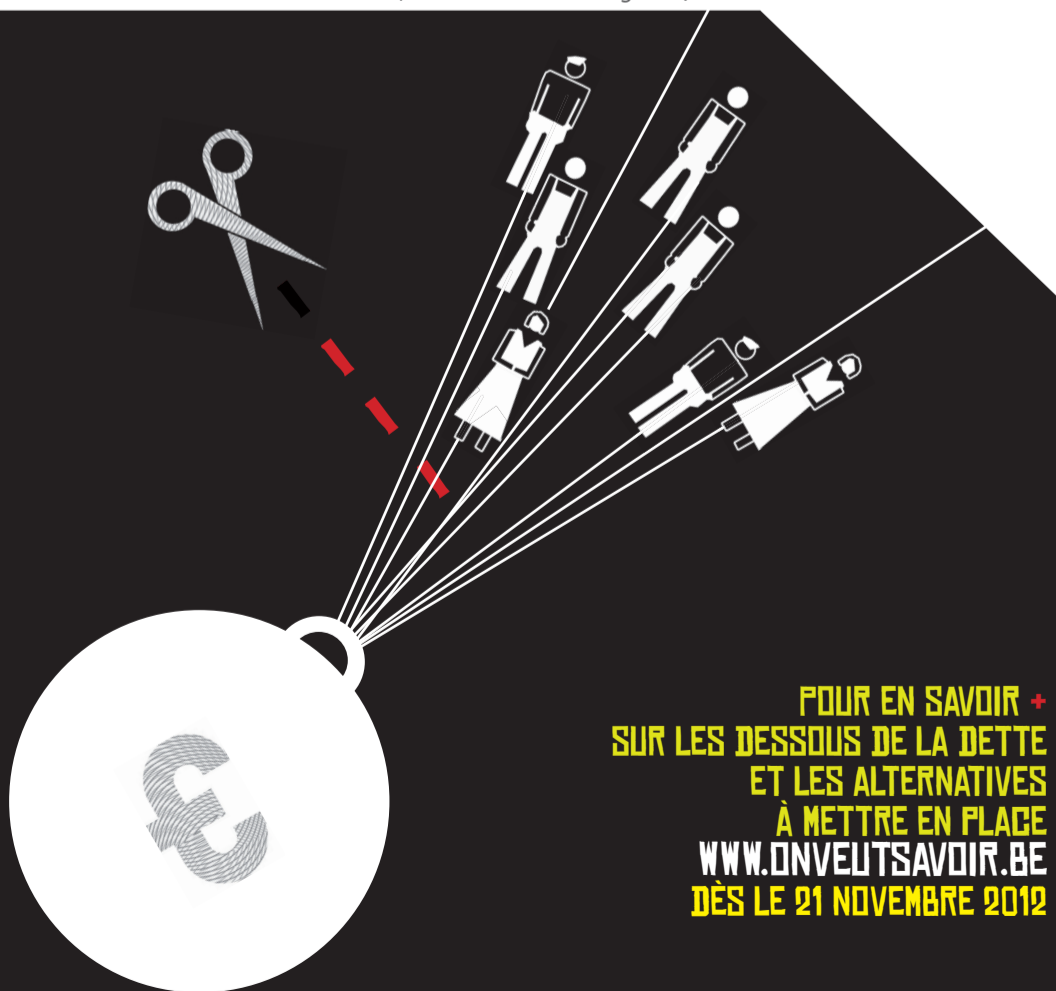
C'est pourquoi le CEPAG, la FGTB wallonne, la FGTB Bruxelles et le Comité pour l'annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) ont décidé de passer la dette publique belge au scanner et de poser la revendication d'un audit citoyen de cette dernière. C'est en effet la seule manière d'identifier toutes ses composantes et, qui sait, d'en remettre certaines en question... afin de dénoncer son aspect illégitime.

À LIRE...

ET SI ON ARRÊTAIT DE PAYER ?

10 questions / 10 réponses
sur la dette publique belge
et les alternatives à l'austérité

d'Olivier Bonfond aux Editions Aden. (voir A Lire boomerang n°29)



POUR EN SAVOIR +
SUR LES DESSOUS DE LA DETTE
ET LES ALTERNATIVES
À METTRE EN PLACE
WWW.ONVEUTSAVOIR.BE
DÈS LE 21 NOVEMBRE 2012

FO CUS

Boomerang a rencontré Olivier Bonfond*. Il lui a demandé de décrire pour ses lecteurs les grandes lignes de la campagne : « A qui profite la dette ? » qui sera lancée le 21 novembre 2012.

BOOMERANG → pourquoi la dette nous concerne-t-elle tous ?

OLIVIER → parce que ... elle constitue la première dépense de l'Etat: chaque année, le gouvernement belge rembourse 45 milliards d'euros à ses créanciers. C'est au nom du remboursement de la dette qu'on impose à tous les peuples d'Europe des plans de rigueur qui, en plus d'être totalement inefficaces, font très mal d'un point de vue social.

BOOMERANG → les Belges ont-ils vécu au dessus de leurs moyens ?

OLIVIER → non, pas du tout !

En effet, les dépenses publiques belges en pourcentage du PIB sont restées parfaitement stables ces trente dernières années (autour de 43% du PIB).

BOOMERANG → mais alors d'où vient la dette belge ?

OLIVIER → 5 raisons expliquent l'existence de la dette belge. Au cours des années 80, suite à une décision unilatérale des Etats-Unis, la Belgique a emprunté à des taux allant jusqu'à 14%. Les remboursements annuels des intérêts de la dette atteignaient 20 milliards d'euros.

Les cadeaux fiscaux ont constitué des grosses pertes de rentrées pour les caisses de l'Etat. Entre 2001 et 2009 la base

imposable est passée de 47 milliards à 92 milliards d'euros, alors que l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés est lui resté stable à 9 milliards d'euros.

Depuis 1992, les Etats ne peuvent plus emprunter directement à leur banque centrale ou à la BCE au taux de 1%. Cette interdiction a entraîné, sur la période 1992-2011, un manque à gagner d'environ 250 milliards d'euros en intérêts de la dette.

Les sauvetages bancaires ont provoqué une augmentation de la dette publique de 32,5 milliards d'euros.

La crise économique. Conséquence directe de la crise financière, la crise éco-

nomique signifie aussi moins de recettes fiscales et plus de dépenses sociales.

BOOMERANG → rembourser la dette, une fatalité ?

OLIVIER → Non! Le droit international est très clair: les droits humains sont supérieurs aux droits des créanciers ! « On ne peut attendre d'un État qu'il ferme ses écoles et ses universités et ses tribunaux, qu'il abandonne les services publics de telle sorte qu'il livre sa communauté au chaos et à l'anarchie simplement pour ainsi disposer de l'argent pour rembourser ses créanciers étrangers ou nationaux.

Il y a des limites à ce qu'on peut attendre d'un État, de la même façon que pour un individu » ONU, 1980.

BOOMERANG → le non remboursement de la dette provoquera-t-il une catastrophe ?

OLIVIER → de nombreux exemples ont prouvé que, loin de provoquer une catastrophe, la fermeté à l'égard des créanciers peut donner des résultats positifs. L'Islande est le seul pays européen à avoir décidé de ne pas rembourser toute sa dette. C'est également le cas pour l'Argentine en 2001 ou encore l'Equateur en 2008...

BOOMERANG → les alternatives à l'austérité existent-elles ?

OLIVIER → des alternatives concrètes et réalistes existent pour réduire le fardeau de la dette et avancer vers plus de démocratie et de justice sociale : l'annulation de la partie illégitime de la dette, un prélèvement exceptionnel sur les grandes fortunes, la suppression des intérêts notionnels, la socialisation du secteur de la banque et de l'assurance, la réduction collective du temps de travail ... C'est aux peuples de décider démocratiquement ce qu'il s'agit de faire, pas aux financiers.

* Olivier Bonfond est économiste au CEPAG. Il est l'auteur du livre « Et si on arrêtait de payer? », une coédition ADEN/CEPAG/CADTM.

À
QUI
PROFITE
LA DETTE? BOOMERANG

